



Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Le rôle clé des élus



Coteaux, Maisons et Caves
de Champagne

Une question pour commencer

- **Que serait l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO sans les élus locaux ?**
 - Qui délivre les permis de construire, d'aménager ?
 - Qui aménage les espaces publics ?
 - Qui décide des orientations du territoire ?
 - Qui dialogue avec les habitants ?

Une reconnaissance exceptionnelle



- Quelques chiffres:
 - 43 000 monuments historiques
 - 2 700 sites classés
 - Seulement 56 biens inscrits au Patrimoine mondial
- Être inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO dépasse l'échelle locale, nous sommes détenteurs d'un patrimoine faisant sens pour l'histoire de l'humanité.

Pourquoi les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont –ils inscrits ?

- **Critère (iii)** : « apporter un témoignage unique -ou du moins exceptionnel- sur une **tradition culturelle** ou une civilisation vivante ou disparue ».

UN SAVOIR-FAIRE PERFECTIONNÉ ET TRANSMIS AU FIL DES GÉNÉRATIONS

- **Critère (iv)** : « offrir un exemple éminent d'un **type de construction** ou d'ensemble architectural ou **technologique** ou de **paysages** illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine ».

UN PATRIMOINE INDUSTRIEL ET UN PAYSAGE VERTICAL

- **Critère (vi)** : « être directement ou matériellement associé à des **événements** ou **des traditions vivantes**, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires **ayant une signification universelle exceptionnelle** ».

*C'est la
combinaison de
ces 3 particularités
qui fait la
singularité du Bien
champenois inscrit
au Patrimoine
mondial*

UN PATRIMOINE IMMATERIEL

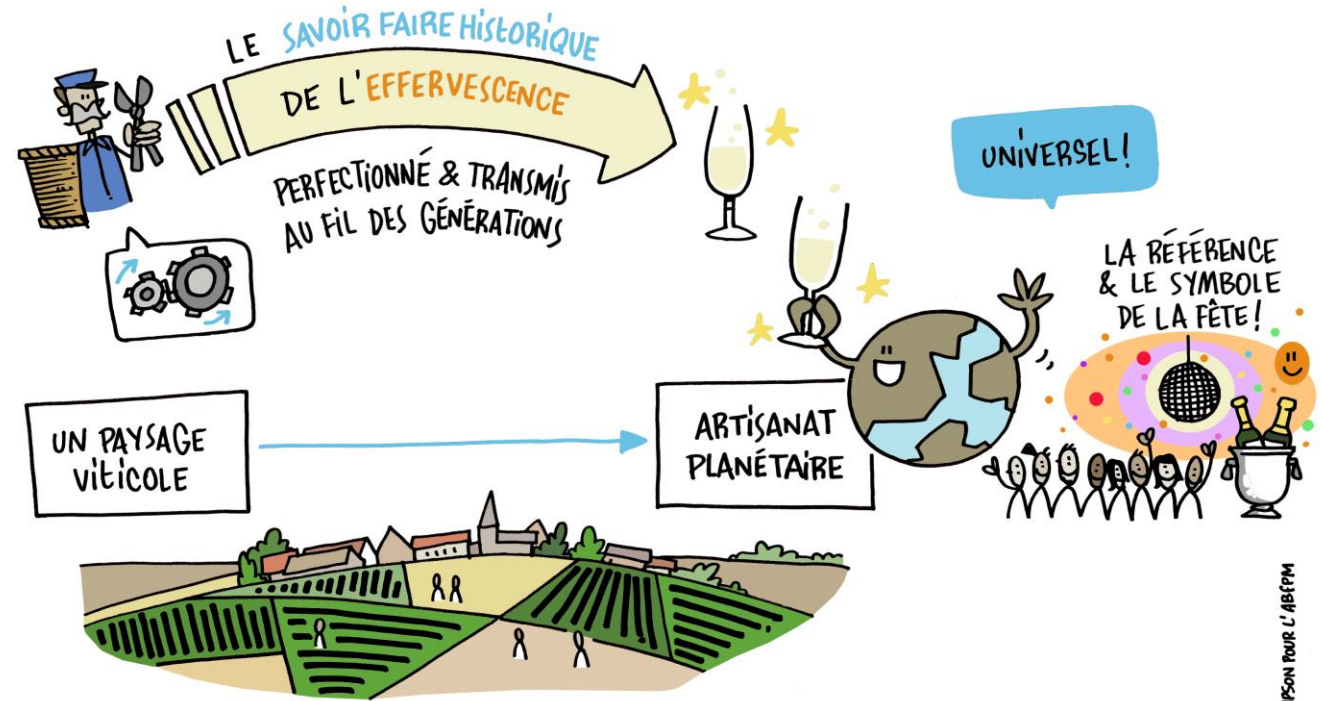


La notion de « paysage vertical »



LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

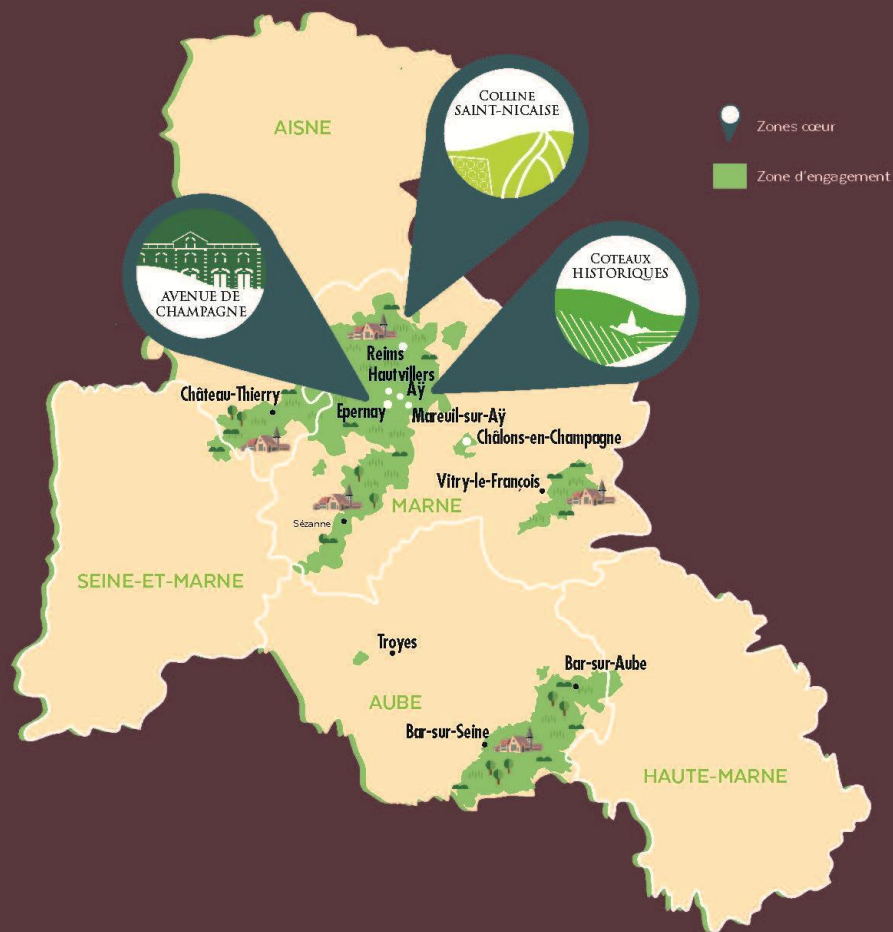
Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont les **espaces de la naissance**, de l'**élaboration** et de **diffusion commerciale** du vin de Champagne, le **modèle des vins effervescents** et le **symbole universel de la célébration**.



© OLIVIER SAMPSON POUR L'ABEPM

— C'est où ? —

Le périmètre de l'inscription se compose de 3 zones cœur regroupant les Coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, la colline Saint-Nicaise à Reims et l'avenue de Champagne à Epernay et d'une zone d'engagement regroupant les 320 villes et villages de l'appellation Champagne.



LA ZONE D'ENGAGEMENT

**TOUTE
L'APPELLATION =**
Les 320 communes figurent dans
la zone d'engagement

**3 REGIONS,
5 DEPARTEMENTS :**
Marne, Aisne, Aube, Seine et Marne, la Haute-Marne

dont
3 « ZONES CŒUR »
« emblématiques » et représentatives de
l'inscription



COLLECTIVITÉS
Régions, départements
Communes / regroupement de communes

**PROFESSIONNELS
DE LA VIGNE ET DU VIN**
Vignerons, Coopératives et Négociants

LA CANDIDATURE FUT UN LONG PARCOURS

2002 Liste indicative

2006 Lancement d'études (inventaires du patrimoine et des paysages)

2007 Création de l'association Paysages du Champagne

2008 Concertation locale et constitution d'un dossier de préfiguration

2009 Présentation de la démarche auprès du Comité des biens français

2010 Validation de la « **VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE** »

2011 Validation de l'analyse comparative et des délimitations

2012 Validation du plan de gestion et dépôt du dossier auprès des Ministères

2013 Dossier complet, imprimé + recommandation des experts français

2014 Dossier sélectionné par le Gouvernement français

2015 Inscription lors de 39^e session du Patrimoine mondial à Bonn en Allemagne





Pourquoi les élus sont essentiels ?

Chaque décision locale a un impact sur le Patrimoine mondial

- Plan Local d'Urbanisme (PLU, PLUi)
- SCoT
- Voirie, espaces publics, aménagement hydraulique des coteaux
- Transition énergétique
- Tourisme
- Patrimoine
- Biodiversité, dérèglement climatique

Votre rôle



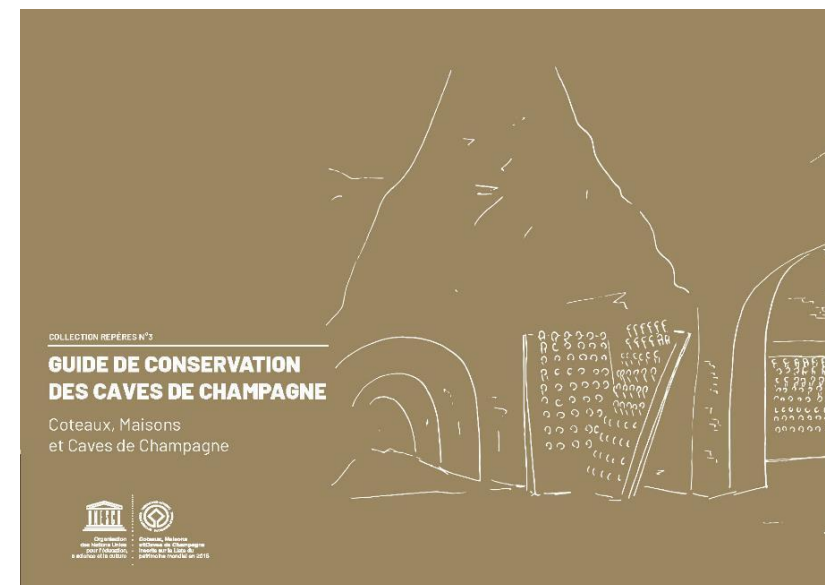
GARDIEN



AMBASSADEUR

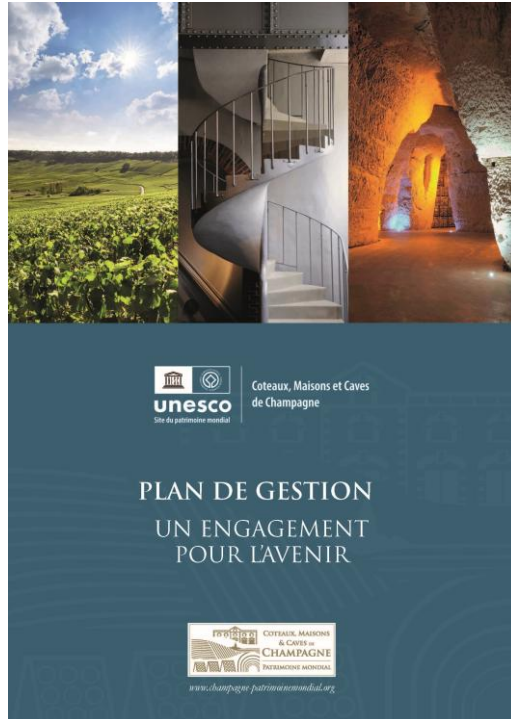
Je suis gardien

COMPRENDRE pour mieux agir



Je suis gardien

ANTICIPER dans la planification



Un patrimoine vivant à préserver

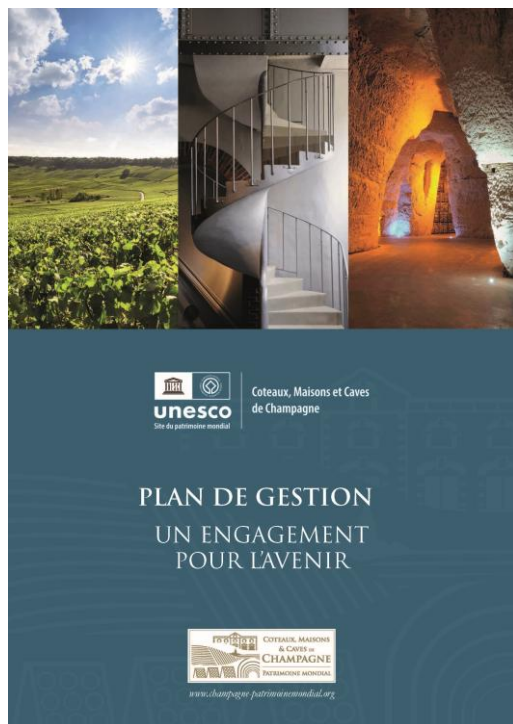
LE FILTRE RÉGLEMENTAIRE : LE PLU

-  Zonage adapté (zones cœur / zone d'engagement)
-  Règles de construction (hauteur, matériaux, implantation)
-  Protection des perspectives paysagères
-  Compatibilité avec le plan de gestion 2025-203

L'élu traduit la VUE en règles d'urbanisme opposables

Je suis gardien

ACCOMPAGNER les projets



Un patrimoine vivant à préserver

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT CONFORME

CONSEILS

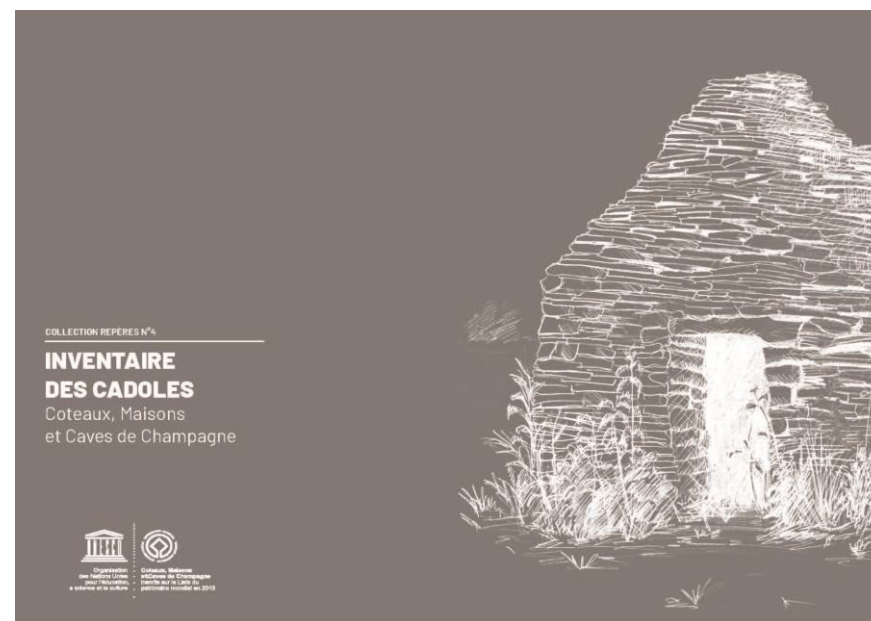
CHARTES

Concilier attractivité du territoire et respect du Bien inscrit

Je suis gardien

PRESERVER et TRANSMETTRE

EMBELLIR – SAUVEGARDER – RESTAURER LA BIODIVERSITE



Je suis ambassadeur

RENDRE VISIBLE l'inscription

Les plaques



ENSEMBLE, VALORISONS ET TRANSMETTONS UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL ET UNIQUE AU MONDE

Nous, Champenois, avons donné naissance au Champagne, modèle des vins effervescents et symbole universel de la célébration.

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne forment un paysage vertical unique où notre vin est élaboré depuis des siècles selon un savoir-faire traditionnel.

L'UNESCO a affirmé la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce paysage culturel en l'inscrivant sur la Liste du patrimoine mondial parmi les sites les plus prestigieux du monde.

Cette reconnaissance nous est allée droit au cœur.

Nous, Champenois, sommes fiers de partager avec toute l'humanité nos coteaux de vigne, nos maisons et nos caves, une histoire, une tradition et une architecture exceptionnelles.

Nous acceptons la responsabilité de maintenir ce patrimoine authentique et vivant pour le transmettre aux générations futures.

Cet engagement pris devant l'UNESCO et l'humanité tout entière donne un nouveau sens à notre action et à notre avenir.

www.champagne-patrimoine mondial.org



La signalétique



6 CHARTRE SIGNALÉTIQUE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL - DÉCEMBRE 2017



CHARTRE SIGNALÉTIQUE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL - DÉCEMBRE 2017 7

Je suis ambassadeur

EXPLIQUER et FAIRE CONNAITRE



Je suis ambassadeur

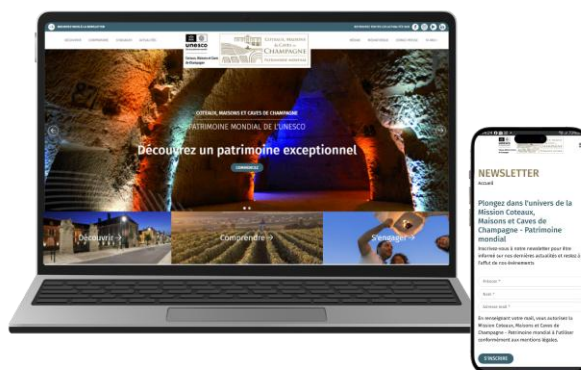
MOBILISER les habitants



Je suis ambassadeur

FAIRE RAYONNER l'inscription

La Charte graphique / Logo



Naviguer sur notre site internet et s'abonner à notre newsletter

Nous suivre sur les réseaux sociaux



LES DEFIS DES 10 PROCHAINES ANNEES



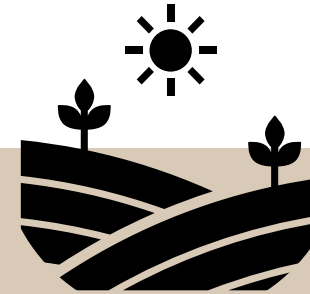
Pilier 1

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE & DES PAYSAGES



PATRIMOINE

- Campagnes de restauration du patrimoine / Identification et protections des patrimoines remarquables liés à la vitiviniculture
- Poursuivre les actions d'amélioration: suppression des points noirs, amplifier les actions d'embellissement



PAYSAGE

- Faire du paysage le bien commun et non pas une variable d'ajustement
- Diffuser les bonnes pratiques (chartes)
- Participer à l'observatoire photographique
- Participer à l'opération Villages et Coteaux propres

Pilier 2

CONNAISSANCE & MEDIATION



SE CONNAÎTRE

- Diffuser et suivre les conférences du cycle Ma Champagne au Patrimoine mondial
- Contribuer à la construction d'une Chaire UNESCO pour renforcer la connaissance
- Participer aux inventaires du patrimoine liés aux savoir-faire vitivinicoles et à la numérisation des caves

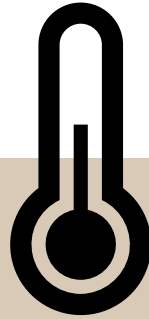


POUR TRANSMETTRE

- Accroître la visibilité de l'inscription dans ses supports
- Développer le réseau de médiateurs
- Déployer l'exposition immersive
- Aider à la création de supports pour les scolaires
- Organisation d'événements et d'animations

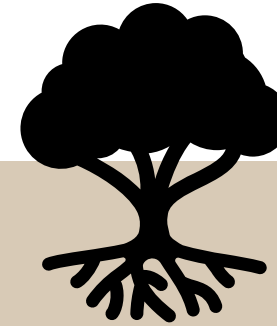
Pilier 3

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ



DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- Amplifier les actions visant à améliorer l'adaptation au dérèglement climatique
- Protéger les écosystèmes, les patrimoines bâtis naturels et souterrains
- Contribuer aux expérimentations

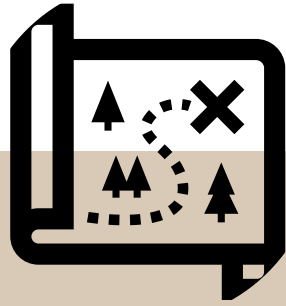


BIODIVERSITÉ

- Soutenir les projets de corridors écologiques
- Développer la biodiversité dans les espaces agricoles, forestiers et urbains
- Contribuer au plan biodiversité de la filière Champagne, devenir une commune labellisée

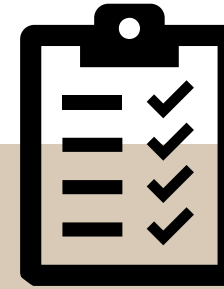
Pilier 4

TOURISME DURABLE & D'EXCELLENCE



DURABLE

- Proposer des offres touristiques durables et innovantes
- Déployer la signalétique pour apporter des contenus aux visiteurs
- Former les équipes d'accueil au Patrimoine mondial
- Valoriser les itinérances douces, les expériences immersives et paysagères



EXCELLENCE

- Contribuer à la construction d'un observatoire de l'œnotourisme en Champagne : remontée de la donnée
- Diffuser les visiteurs en Champagne pour éviter les saturations et faire découvrir les terroirs / Être connectés entre vous !
- Au-delà de la dégustation, l'art, la culture, le paysage, le patrimoine



TRANSFORMER NOS AMBITIONS EN RÉALITÉS

Pourquoi votre soutien est essentiel ?

Le Plan de gestion repose sur :

Un équilibre financier (subventions publiques + filière viticole + mécénat).

Des besoins croissants :

- Des attentes et des outils
- Le renforcement des équipes

➤ *Cotisation des communes: 0,50 centimes par habitant*

Nombre de communes qui cotisent en 2025 : 132 communes adhérentes, soit 78 % de la population totale de l'ensemble du périmètre

CONCLUSION: LES 10 REFLEXES DE L'ELU

Connaître la
VUE

Anticiper

Préserver les
paysages

Rechercher la
qualité

Valoriser le
patrimoine

Accompagner
la transition

Associer les
habitants

Faire
connaître
l'inscription

Utiliser les
outils
disponibles

Être
ambassadeur

La Mission est à vos côtés !

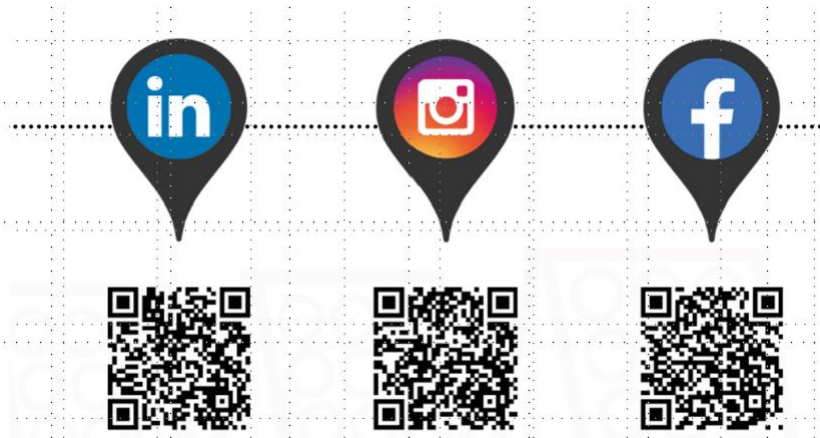
ECHANGE AVEC LA SALLE

Quel est selon vous le principal défi pour concilier développement de votre territoire et préservation de son identité ?



Et après, AVEC VOUS !

Nous suivre sur les RS



Devenir ambassadeurs



<https://www.champagne-patrimoinemondial.org/sengager/faire-partie-du-club-des-ambassadeurs>

En savoir plus, approfondir



[Visiter notre site
www.champagne-
patrimoinemondial.org](http://www.champagne-patrimoinemondial.org)

[Recevoir notre newsletter](#)



[Visionner une conférence](#)



Nous contacter : contact@champagne-patrimoinemondial.org

www.champagne-patrimoinemondial.org



Coteaux, Maisons et Caves
de Champagne